

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSET-LES-MONTROND
République Française - Département de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200206-20250929-2025-20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/11/2025

SEANCE du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Boisset-lès-Montrond, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 22/09/2025

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Jacqueline BOUIX, Magali BOURRAT, Rosemarie BREUILLAUD, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD, Sophie ROCHELLE
Messieurs Alexandre CUNHA, René HRYNIOW, Gilles PERRONNET

Absent excusé :

- Pierrick URREA pouvoir donné à Alexandre CUNHA

Absents :

- David NARCE, Sophie ROCHELLE

Secrétaire : Gisèle MELONI

Nombre de conseillers :

En exercice :	12
Présents :	9
Représenté :	1
Absents :	2
Votants :	10

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

2025-20 Subvention exceptionnelle au Comité des fêtes :

Lors de la fête patronale 2025, le Comité des fêtes a réalisé un punch.
Nous devons rembourser à cette association la somme de 175€.

Madame la Maire propose au conseil de voter une subvention exceptionnelle pour couvrir ces frais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cette subvention

Fait et délibéré à Boisset-lès-Montrond,
Le 3 novembre 2025

Le secrétaire de séance
Gisèle MELONI

Le Maire
Claudine COURT

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié
La Maire,
Claudine COURT